



© Getty Images

INDUSTRIE ET TRANSITION VERTE : LE MODE D'EMPLOI EXISTE DÉJÀ

Alors que l'industrie fait face à des défis environnementaux sans précédent, la normalisation émerge comme un levier stratégique. Concentrés de bonnes pratiques, les normes volontaires constituent un outil puissant pour faciliter cette transition, tout en préservant la compétitivité.

Qu'est-ce qui distingue la norme de la réglementation ? À peu près tout, même si on les confond souvent. Les normes volontaires sont le fruit d'un travail collectif des acteurs du marché et ne sont pas obligatoires (seules 1 % le sont), contrairement à la réglementation, élaborée par les pouvoirs publics. Elles peuvent en revanche soutenir la loi, en donnant aux entreprises les moyens d'atteindre un objectif. On les reconnaît à leur petit signe : ISO, NF EN ISO lorsque la norme est reprise en France et en Europe.

C'est ainsi que les normes définissent par exemple les dimensions des cartes bancaires (pratique, pour entrer dans n'importe quel distributeur !), le type de prise pour votre chargeur de smartphone (désormais universel : l'USB-C) ou le diamètre des tuyaux de plomberie. Elles garantissent qualité, sécurité et interopérabilité, et constituent un concentré de bonnes pratiques. Sous-entendu : l'entreprise qui s'en éloigne handicape ses chances sur le marché concerné. « Notre métier, explique Lina Ismail, chez AFNOR (Développement et Innovation), c'est de créer les bases de la confiance. »

Des normes volontaires faites par et pour le marché

Dans un contexte d'urgence climatique, les normes volontaires prennent une importance accrue. Elles offrent aux professionnels une boîte à outils pour atteindre les objectifs environnementaux nationaux et européens. Par exemple, en réponse à la loi française fixant l'obligation de calculer les émissions de gaz à effet de serre dans toutes les chaînes de transport, la norme NF EN ISO 14083 fournit une méthodologie pour un calcul harmonisé entre tous les acteurs. En favorisant le partage entre pairs, en véhiculant un langage commun qui facilite les échanges nationaux et internationaux, les normes sont un accélérateur d'impact, crucial quand on parle de transition environnementale. « Pouvoir démontrer sa performance environnementale sera demain un enjeu de compétitivité pour les entreprises », insiste Lina Ismail. À commencer par l'industrie ! Les entreprises souhaitant engager ou accélérer leur transition environnementale disposent déjà d'un

large catalogue de normes volontaires. « Aujourd'hui on parle bien sûr beaucoup de carbone, mais c'est l'arbre qui cache la forêt. La transition verte, c'est un faisceau de sujets », reprend l'experte. On ne présente plus la norme phare ISO 14001. Depuis plus de vingt-cinq ans, elle embarque toute l'entreprise dans un système de management environnemental. » D'autres normes plus spécifiques alimentent ce référentiel : NF EN ISO 14064-1 expliquant comment quantifier les émissions de gaz à effet de serre pour une organisation, évaluation des impacts sur le cycle de vie d'un produit/bien avec la norme NF EN ISO 14040, future série ISO 59000 sur l'économie circulaire, normes de réparabilité, etc.

Le Triple E, future référence

Au premier trimestre 2024, AFNOR prépare la publication du Triple E, pour Excellence Environnementale Européenne. Le groupe de travail réunit des industriels (grands groupes et PME), des organisations patronales, des fédérations et des ONG pour choisir les meilleurs indicateurs à appliquer aux processus de l'entreprise. Le Triple E relaie l'impulsion donnée par les pouvoirs publics avec la loi industrie verte, qui a présenté ce projet comme un gage, pour les industriels qui s'y conformeraient, d'accéder plus facilement aux financements et à la commande publique. Le Triple E devra englober les six objectifs environnementaux pris en compte dans la taxonomie verte de l'UE, être adaptable à tous les secteurs, à toutes les tailles d'entreprise et à tous les niveaux de maturité sur les sujets environnementaux. « Un industriel qui n'a pas commencé son chantier environnemental trouvera avec le Triple E une porte d'entrée pour se lancer concrètement », souligne Lina Ismail. Et pas d'inquiétude pour les entreprises plus avancées ayant déjà adopté des normes volontaires : le Triple E fonctionnera par équivalence avec les dispositifs déjà existants.

« Pouvoir démontrer sa performance environnementale sera demain un enjeu de compétitivité. »



© Arthur Enard

Lina Ismail
Responsable
Développement
et Innovation

Dans la quincaillerie, une porte d'entrée vers le BIM

L'Union nationale des industries de la quincaillerie (UNIQ) s'est emparée des normes volontaires pour aller vers le BIM - Building Information Modeling, la maquette numérique du bâtiment, qui accompagne désormais le bâtiment tout au long de sa vie, avec visualisation en 3D et caractéristiques de chacune de ses composantes.

Serrures, becs de canne ou ferme-portes

« Nous avons perçu un besoin d'objets génériques dans le monde de la quincaillerie et nous avons pensé que c'était notre rôle

de construire un dictionnaire de propriétés, parlant à tout le monde, pour intégrer nos produits dans cette nouvelle maquette numérique », explique Eric Pourquey, directeur de Groom et responsable projet BIM pour l'UNIQ. En s'appuyant sur la norme volontaire NF EN ISO 23386 sur la modélisation des informations de la construction et autres processus numériques utilisés en construction, l'UNIQ a permis aux serrures, becs de canne et autres ferme-portes de s'intégrer naturellement dans le BIM et a même porté ses travaux à l'échelle européenne.



© AFNOR/DR

Trois questions à...

Bruno Costes

Président du CCPN (Comité de Coordination et de Pilotage de la Normalisation) et administrateur d'AFNOR au titre d'Airbus.

Les normes donnent un coup d'avance

En tant qu'industriel aguerri, pourquoi considérez-vous les normes volontaires comme une opportunité pour les entreprises ?

Je rappelle souvent autour de moi la différence entre réglementation, obligatoire, et normalisation, volontaire, faite notamment par les industriels et pour les industriels. Au-delà de la mise en cohérence des pratiques, de la confiance que les entreprises veulent susciter en choisissant ces normes, on a intérêt à développer et à adopter des normes françaises et européennes qui correspondent à nos besoins industriels et notre savoir-faire, pour ne pas subir des normes issues de tiers extérieurs et renforcer notre compétitivité. L'Europe doit être souveraine dans la fixation de ses standards.

Selon vous, la normalisation volontaire est-elle uniquement une affaire de grands groupes industriels ?

Nos industriels français ont tous un rôle à jouer, quelle que soit leur taille. S'impliquer en normalisation représente certes un investissement (en termes de temps notamment), que les PME considèrent souvent comme hors de portée. C'est à mon sens une erreur : cet investissement sera rapidement contrebalancé par l'intérêt que trouve la PME/PMI à rendre visibles ses propres approches pour mieux pénétrer les marchés et donner confiance aux utilisateurs. Décider de normaliser, c'est un choix stratégique. Ne pas subir les choix des autres, et prendre un coup d'avance.

Quelles normes vous ont été les plus précieuses dans votre carrière ?

L'industrie aéronautique ne travaille quasiment qu'avec des normes internationales ! Mais celles qui montent le plus marqué sont les normes de management, comme la norme ISO 9001, et maintenant la série ISO 14000. Ce sont des normes très puissantes, qui aident à intégrer de nouveaux concepts de façon progressive et systémique, et qui fixent un cadre pour répliquer ces démarches dans de nombreux domaines de l'entreprise et sa chaîne d'approvisionnement, en mode amélioration continue. Elles ont permis des progrès considérables dans la performance environnementale, le management de l'énergie, et en permettront demain en termes de management du développement durable.

3 CHIFFRES CLÉS POUR COMPRENDRE LA NORMALISATION

20%

de taux de croissance supplémentaire du CA pour les entreprises qui élaborent et utilisent les normes volontaires

PLUS DE

90%

des normes sont internationales

21 000

professionnels français engagés dans la normalisation